



COMPTE RENDU DES JOURNÉES

ÉCOBÂTIR



à Figanières, dans le Var

21, 22, 23 novembre 2003

II - DEBAT THEMATIQUE :

LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION

1 - Exposé de Dominique Pétry-Amiel

1/ Relations entre les acteurs

Toutes sont possibles.

Incestueuses jusqu'à aujourd'hui, les relations architecte / marchand de matériaux, marchand de matériaux / entreprise, architecte / entreprise, maître d'ouvrage (privé) / entreprise, etc. me paraissent maintenant revêtir un certain caractère de nécessité. En effet, pour entrer dans le monde nouveau du Bâtiment Vert, celui-ci doit faire face à de nouveaux enjeux, notamment ceux qu'entraînent le délicat équilibre du nouveau marché du BIO, des constructeurs et autoconstructeurs d'une part, et celui non moins délicat du monde de la maîtrise d'œuvre, de matériaux et de méthodes de construction à ce jour non certifiés d'autre part. Il faut alors que ces relations obéissent à des conditions particulières, comme les relations du même adjectif.

Il semble tout d'abord souhaitable qu'elles soient personnalisées, avec charte d'exigence listant liens, désirs, enjeux, responsabilités, services, obligations.

Le succès de ces relations repose sur la capacité des individus à s'accepter, à se reconnaître, à se compléter. La confiance réciproque est la 1^{ère} condition.

Il faut ensuite construire des fonctionnements par phases, de façon à étaler les risques et à favoriser la remise en question des individus par eux-mêmes dans tout le processus de conception et de la construction du projet.

Ces relations doivent enfin revêtir une forme reconnue type SARL dont l'architecte doit détenir au moins 51% des parts, ceci pour garantir son indépendance intellectuelle,

financière et juridique et ceci en accord avec le maître d'ouvrage qui doit en être averti officiellement.

Quand les liens, les désirs, etc. sont clairement exprimés, de façon transparente et officielle (la Loi sur l'Architecture de 1977 y oblige les architectes), aucune institution, soit-elle professionnelle, associative ou d'Etat ne peut s'opposer à l'action.

Par ailleurs, rappelons que pour la construction de maisons individuelles, la Loi oblige le constructeur à rentrer dans un cadre juridique strict. En particulier, il devra passer avec le maître d'ouvrage un contrat de Constructeur de Maison Individuelle avec Assurance spécifique et engagement sur prix et délais.

Quant au Code des Marchés Publics, soyons réalistes, aucune dérogation aux relations traditionnelles entre acteurs (hormis le diabolique système conception-construction que M. Raffarin a essayé de mettre en place récemment pour construire ses prisons) ne paraît ni possible ni souhaitable.

2/ L'usager peut-il intervenir dans le processus ?

Il ne peut pas, il doit. Sinon il n'y a pas appropriation de l'objet.

3/ Le tryptique cadre, contrainte, créativité ?

Je ne comprends pas ce que ça veut dire.

D. Pétry-Amiel, architecte dplg

2 - "Quelques éléments de débat" de Nicolas Meunier

*des tonnes de déchets radioactifs
ingérables
un réchauffement avec ses conséquences
prouvées
des gouvernements assourdis et aveuglés par
les lobbies
des espèces animales marines et terrestres
disparaissant à tout jamais - TOUT-JA -MAIS
des médias asservis
des milliards d'habitants espérant avoir à
bouffer, d'autres une toyote à faire briller
et moi et moi et moi
et moi, je chercherai le client qui voudrait faire
son enduit en purée de pastèque bio ou son
isolation en pur poil de yack élevé sous la mère*

Mais dans le fond, qu'est-ce que j'en ai à foutre ? La bouée, en liège ou en polypropychose, quand t'es coincé - dans le fond - elle ne sert plus à rien.

En moins de 7 ans, 2 français sur 3 (environ) se sont retrouvés à acheter un téléphone portable. Pourquoi ? Alors que tout le monde peut savoir que cet outil est dangereux pour les utilisateurs et pour ceux qui vivent sous les relais.

Dans ces conditions, après deux décennies, pourquoi continuer à passer son temps à expliquer le bio-climatisme, l'énergie grise, les déchets et autres idées écobâtées ?

Il n'y a pratiquement plus aucune raison. Pratiquement.

Ne parlons pas de l'appât du gain avec un potentiel "créneau porteur". A notre échelle, pour la même quantité d'énergie humaine dépensée, il y a pleins d'activités plus lucratives que le bâtiment.

Il n'y a qu'une raison qui me fait me lever pour aller travailler, pour aller bâtir :

les petits plaisirs,

les petits plaisirs partagés.

Partagés avec des personnes qui ont au moins une préoccupation semblable à l'une des miennes : utiliser des matériaux naturels, avec des techniques artisanales.

Petits plaisirs ?

Oui, par exemple, plaisir de l'échange avec le(s) concepteur(s) pour trouver la solution fine, jamais parfaite.

Des heures et des heures à épurer l'objet pour arriver à l'essentiel dans un budget forcément limité.

Mais cet objet n'est que prétexte.

Pourquoi je continue à écouter son interprétation du soi disant programme, établi je ne sais comment par je ne sais qui ?

Pourquoi il accepte les limites que lui impose le matériau, le matériel, le prix du temps ?

Et on continue dans cette indispensable confiance réciproque.

Plaisir du même plan sans cesse remis sur la planche et chaque fois amélioré.

Equilibre des forces et des formes, remis en cause par la moindre suggestion.

Puis arrive le plaisir de chercher sa terre, d'observer le patrimoine, et de chercher le moindre chantier d'extraction le long des chemin vicinaux.

Tiens, là bas un tracto. Rencontre.

Plaisir de savoir que le chantier va démarrer, que la matière est là. L'utilisateur perçoit qu'il va modifier le paysage et certainement transformer ses façons de vivre.

Le chantier est ouvert.

Plaisir de cette terre fraîche qui foisonne, confiance.

Plaisir de la synchronisation des gestes sans aucun mot échangé.

Plaisir du décoffrage en douceur.

Du plomb qui caresse l'arrête.

Plaisir de l'usager qui découvre ses volumes, les couleurs, les matières.

Plaisir à chaque visite, d'amis ou d'inconnus, curieux.

Plaisir de la grande bâche bien tendue sous la pluie.

Plaisir du paysage chaque fois différent.

Plaisir de l'imprévu résolu.

Plaisir du temps compris et jamais maîtrisé.

Plaisir de la fin de journée.

Plaisir du demi, les poches pleines d'argile.

Les murs sont là et attendent le charpentier.

Plaisir du matériel propre, prêt à charger.

Débat thématique

Tout ces moments de petits plaisirs ne se décrètent pas, mais s'établissent tout doucement.

Très, très doucement.

Et ne peuvent se vivre que partagés.

Réception des travaux, baisse des multiples pressions, anecdotes à foisons et petites questions.

Plaisir de l'équilibre budgétaire.

Plaisir de la visite, 15 ans plus tard, dans un environnement soigné, des volumes complètement appropriés .

Conclusions provisoires avant les débats :

Je ne pourrais pas vous parler de mes déplaisirs, certainement très nombreux, car malheureusement, je n'ai pas une très bonne mémoire.

Proposition pour un prochain débat :

une construction ne serait elle pas plus efficace avec un seul acteur

qui la concevrait, la construirait, la payerait et l'habiterait - l'habiterait seul ?

*Nicolas Meunier,
entrepreneur spécialisé en pisé*



3 - Un exemple rapporté par Pierre Gaudin

L'opération que nous avons entreprise a ceci de particulier que nous sommes à la fois entrepreneur et maître d'ouvrage (SCI Chenelet Habitat). Permis de construire avril 99 pour la construction de 10 logements sociaux, confortables et sains, vulgairement dénommés dans notre région sous-culturée " HQE ". Les 2 premiers logements démarrés en janvier 2002 sont achevés et occupés depuis avril 2003. Les 2 suivants sont programmés de mars à décembre 2003 !

La SCI a bataillé ferme auprès de la DDE en particulier pour faire valider notre projet comme social (sur 10 logements, 6 sont des logements d'accueil d'urgence et temporaires). La conséquence est un encadrement du loyer. Embarqués dans le cadre d'une opération " conventionnelle " nous avons recherché un " vrai " maître d'ouvrage en vue d'assister la SCI. Nous avons contractualisé avec la SA HLM Habitat 62/59 avec qui nous avons étudié divers cas de financement pour retomber sur nos pattes en tenant compte de la contrainte ci-dessus, qui nous a donné des listes et des tarifs de sous-traitants en vue de conforter ceux issus de nos consultations. La SA nous regarde évoluer du coin de l'œil, mi-amusée, mi-intéressée par nos démêlés avec le bois et la terre (et si le vent tournait ?) Elle vient d'ailleurs de se faire construire un nouveau siège HQE (là, l'expression convient).

La SA nous a établis les contrats avec un **bureau de contrôle technique (APAVE)** et un **coordonnateur sécurité (CODESS)**. Ces deux contrats comportent bien entendu des notions de délais qu'il a fallu renégocier déjà 2 fois, j'ai peur que nous ne puissions aller plus loin. L'APAVE a joué son rôle classique jusqu'au jour où la personne qui suivait le chantier et alors que nous lui soumettions les plans de structure bois des 2 logements suivants nous a avoué le plaisir qu'il avait de sortir du béton et du métal pour la 1^{ère} fois de sa vie professionnelle. Bonne nouvelle !

L'architecte (Jérôme Houyez) : nous le connaissons depuis l'époque où, encore étudiant, il avait contribué à encadrer une équipe de CES pour la reconstruction d'une grande salle et ce

durant ses études d'archi ; c'est un partenaire à part entière. Le contrat qui nous lie sort des classiques du genre, il consiste à l'obtention du permis de construire, la réalisation des plans d'ensemble et des plans d'aménagement intérieur, ses conseils techniques à distance, la participation aux très rares réunions de chantier que nous organisons. Il existe une vraie confiance entre nous, et il est prescripteur de composants que nous produisons sur le site (BTC et planchers cloués).

Le bureau d'étude charpente bois : Manfred Hudel, diplômé depuis 3 ans de l'école du bois à Lausanne, a créé sa propre PME il y a 2 ans et en dehors de sa prestation de BE pour cette opération, nous a déjà sous-traité des planchers cloués.

Sortis de là, la misère : les petits entrepreneurs locaux à qui nous avons eu à sous-traiter des partis d'ouvrage (maçons, électricien, couvreur) en sont vraiment encore à l'ère de la préhistoire. Nous avons employé durant 2 semaines à l'automne dernier (trop tard hélas) un **maçon** de la PME qui avait fait pour nous les fondations (béton) des 4 premiers logements. Il s'est bien amusé de son expérience avec nos enduits terre je crois, nous a donné quelques bons conseil de mise en œuvre, mais sa passion pour les enduits ciment l'emportait largement.

Nous n'avons pas réussi à convaincre l'électricien que nous connaissons depuis longtemps dans l'entreprise à prendre en considération les 2 articles de " la maison écologique " de Claude Bossard, ou au mois à s'intéresser à la question. Y a encore du boulot ! Il n'y a guère que **le plombier** qui s'est intéressé sérieusement au recyclage des eaux pluviales (il ne l'avait jamais fait auparavant), mais il l'était peut-être davantage aujourd'hui par un marché dont il sait qu'il va se déployer que par militantisme ou tout au moins conscient de l'enjeu planétaire.

Pierre Gaudin, entreprise Scierie et Palettes du Littoral (SPL)

4 - "Eco-construction : valeurs à cultiver" par Alain Richard

La maison n'est pas un lieu ordinaire. Le futur habitant doit rester, comme le terme l'indique, le maître de l'ouvrage à réaliser.

On bâtit ou on restaure avec lui, non pas pour lui, sans lui. Certains sont un peu désemparés, ne savent pas par quel bout prendre les choses. Ce n'est pas une raison pour prendre les décisions à leur place en se faisant " sa petite soupe " de son côté. Lorsqu'il rentre dans sa maison, l'habitant doit avoir la satisfaction de l'avoir choisie et comprise. Cela veut dire que beaucoup d'énergie aura été investie dans les explications.

" *Apporter au futur habitant ce qui lui manque pour avoir sa maison* " : c'est personnellement ma devise qui justifie ma mission d'accompagnement à l'autoconstruction. Pour certains, une simple consultation suffira avant qu'ils n'entreprennent l'autoconstruction, pour d'autres un stage au moins sera nécessaire, à moins qu'il s'agisse d'une mise en oeuvre plus complète - mais toujours en présence des intéressés - et accompagnée d'un maximum de possibilités de choix et d'explications. Nous sommes entrés dans l'ère de la flexibilité, du service à la carte.

Dans cette logique, l'artisan ou le fournisseur de matériaux ne prend que la place qui est essentiellement la sienne. La demande semble arriver massivement : ne cédon pas à la tentation du développement de nos entreprises, à l'appât du gain, bref au réflexe de l'entrepreneur capitaliste et vainqueur.

L'éco-matériau n'a de valeur que s'il n'est pas possible, pour l'acheteur potentiel, d'utiliser un matériau local, non transformé, non transporté (sciure, terre, végétaux...). J'aime bien reproduire sur mes programmes de stages cette phrase de François Tanguay : " *Puissions nous retrouver cette joie primordiale de créer notre propre maison avec nos propres mains, en*

utilisant les matériaux non transformés d'une terre qui aussi nous nourrit. " A l'heure où l'on entend parler de décroissance soutenable, gardons prioritaires en nous les choix d'écologie et d'humanité. L'intégrité et une certaine spiritualité ne sauraient nous entraîner dans la galère financière.

Plus techniquement : pour aider à franchir pas à pas et à construire ou restaurer " écologique ". Donner confiance dans les matériaux végétaux, l'expérience nous démontre la durabilité de ceux-ci s'ils sont correctement mis en oeuvre, à l'abri des sources d'humidité et dans des bardages perméants.

Faire découvrir les autres notions du confort : le bien-être ambiant de la maison plutôt que des équipements plus ou moins superflus, et coûteux à l'achat et en énergie.

Enfin, j'aimerais conclure sur une note plus politique, d'aménagement du territoire et de règles administratives.

Les activités humaines, et donc l'habitat se déplacent et se concentrent à proximité des grandes voies de communication, autoroutières en particulier, présentant une esthétique souvent très discutable quant à sa possibilité d'intégration harmonieuse à l'environnement. Par ailleurs, on laisse mourir quantité de hameaux plus isolés. On refuse ou on complique l'installation ou la construction pour ne pas avoir à investir pour y apporter les éléments de viabilité (accès, eau, électricité...). Celui qui veut aujourd'hui être autonome, n'en a pas le droit. Si au moins une loi voyait le jour qui permette justement, sous certaines conditions évidemment, d'habiter et d'entretenir ces espaces désertés...

Si, après avoir fait revenir le lynx, puis le loup et l'ours, on laissait revenir l'homme.

Alain Richard, sarl SPIRALE

5- Intervention de Mary Jamin

Une absence totale de triangle de coopération : le Promoteur immobilier et la marchandisation du bâti.

Le promoteur remplace à lui seul l'architecte et le bâtisseur, tirant à lui la couverture du profit en mettant sur le marché à l'usage du consommateur un produit qui s'appelle " maison " clé en main.

Pas de triangle ni de relation duelle : il résout à lui seul les 3 questions fondamentales de la production du bâti.

- C'est lui qui crée la tendance et se proclame expert de ce que veulent les gens, donc point besoin de leur demander leur avis : il sait ce qui est bon pour eux, transformant l'utilisateur en consommateur.
- C'est lui qui conçoit le produit à la place d'un architecte en créant quelques prototypes et en s'achetant au rabais les services d'un dessinateur qui ne fera que recopier le modèle.
- C'est lui enfin qui bâtira le produit en achetant les services d'entreprises qui soustrairont jusqu'à la limite du possible les travaux à des artisans pris à la gorge de la rentabilité !!!

Le produit mis sur le marché n'est plus ni une maison, ni un immeuble locatif, ni une boutique de fringue : c'est un objet de spéculation construit pour être acheté et vendu, acheté et vendu, etc.

Les conséquences terribles du gros appétit de cet ogre sont :

- L'invisibilité du travail des bâtisseurs le déni de leur créativité et de leur savoir-faire, le vol de leur culture constructive. Les bâtisseurs ne sont plus que des exécutants au service des industriels du béton et des matériaux prêts-à-l'emploi.
- Le mépris de l'utilisateur à qui l'on impose une seule façon d'habiter dans un seul type d'habitat et dont on flatte le porte-monnaie et les signes ostentatoires de richesse ou dont on méprise la pauvreté.
- Le déni de la culture architecturale qui se traduit par un enlaidissement de notre environnement bâti et la destruction d'une bonne part du patrimoine rural ou citadin.

L'avantage considérable du promoteur, c'est l'évitement de la confrontation des 3 protagonistes du triangle, confrontation qui pour être efficace et constructive doit prendre du temps (concertation, écoute, respect des personnes) et doit aboutir à une coopération.

Si l'on considère que le temps coûte cher, que la rencontre oblige à réfléchir, que réfléchir c'est désobéir et que désobéir c'est le désordre... alors le promoteur remplit bien sa fonction sociale !

Si jamais les citoyens usagers reprenaient le pouvoir sur leur environnement, alors là ça s'appellerait démocratie participative...

Si jamais l'ouvrier du bâtiment reprenait du poil de la bête et redressait la tête et réclamait de la reconnaissance et sa part de gloire dans l'œuvre - le MEDEF tousserait très fort à l'idée d'une augmentation de salaire.

Si jamais l'architecte se mettait à imposer une réflexion sur l'impact du bâti dans l'environnement, il y aurait peut-être moins de m² construits et donc moins de profit dans les poches du dit promoteur.

Au pôle opposé du promoteur : **l'auto constructeur**. Il est au bâtiment ce qu'est la décroissance conviviale à l'économie capitaliste !

L'autre situation classique dans la production du bâti est la relation duelle dans un triangle relationnel qui ne fonctionne pas.

Usager /concepteur : Quand il s'agit de construire de la maison individuelle, le client se décharge sur l'architecte du souci relationnel avec le bâtisseur qui établit lui aussi une relation duelle avec l'architecte qui du coup est au centre des conflits possibles !

Usager /bâtisseur : Le client se décharge sur le bâtisseur du souci de conception et cela peut engendrer des conflits liés à la responsabilité *in fine* de la conception.

Concepteur /bâtisseur : Le concepteur porte également la casquette de client et fait construire un bien destiné à être revendu ou loué où donc l'utilisateur n'est pas consulté (et là nous revenons à la promotion immobilière !).

Dans tous ces cas un des protagonistes est évincé de la discussion :

- le bâtisseur n'est pas reconnu
- l'utilisateur n'est pas consulté
- l'architecte n'est pas sollicité.

La coopération des 3 petits cochons dans l'écoconstruction

Le processus de production du bâti réunit nos 3 acteurs et engage pour longtemps l'œuvre bâtie dans le monde comme à la fois trace d'une culture à transmettre et objet d'usage pour les générations futures. Il me semble indispensable de re-questionner cette production en ce qui concerne son sens et sa finalité et de remettre à égalité dans une coopération fondamentale l'utilisateur, le concepteur et le bâtisseur. Tous trois définissent l'objet et lui donnent son sens et son poids, car au final tous les trois ont une responsabilité commune qui est celle de l'environnement.

" Considérés comme parties-du-monde, les produits de l'œuvre - et non ceux du travail - garantissent la permanence, la durabilité, sans lesquelles il n'y aurait point de monde possible. C'est à l'intérieur de ce monde de choses durables que nous trouvons les biens de

consommation par lesquels la vie s'assure des moyens de subsistance. Nécessaires au corps et produites par son travail, mais dépourvus de stabilité propre, ces choses faites pour une consommation incessante apparaissent et disparaissent dans un milieu d'objets qui ne sont pas consommés, mais utilisés et habités et auxquels, en les habitant, nous nous habituons. Comme tels ils donnent naissance à la familiarité du monde, à ses coutumes, à ses rapports usuels entre l'homme et les choses aussi bien qu'entre l'homme et les hommes. "

*Hannah Arendt
(Conditions de l'homme moderne)*



En effet, ce triangle forcément équilatéral est contenu dans un cercle qui donne toute la mesure à l'œuvre, c'est le cercle du respect de l'environnement et du respect de l'individu. Il contient le projet, il lui assigne ses limites et produit bien plus d'éthique que celui du dollars ou du sacré !

Mary Jamin, Inventerre

6 - "Le triangle fatal" de Jean-Jacques Tournon

Quand le CA a décidé de prendre comme thème la relation entre le maître d'oeuvre, le maître d'ouvrage et l'usager, j'ai immédiatement fait les rapprochements avec le thème du "triangle fatal" en psychologie. Le triangle fatal fait partie d'une modélisation des rapports entre les êtres humains. C'est un système qui lie une victime, un persécuteur et un sauveteur.

Un exemple pour illustrer le propos : une histoire racontée par un ami peintre qui, à l'époque, travaillait en Suisse.

Sur un des chantiers le patron de mon ami est un italien. Un soir, les clients, un couple de suisses, choisissent les couleurs des peintures de leur appartement en présence de mon ami et de son patron. Ils choisissent une couleur saumon clair ; c'était la mode à cette époque. Les clients partis, mon ami demande à son patron à quel moment il recevra la peinture. Réponse du patron : " Tu peins tout en blanc parce que j'ai pas le temps d'approvisionner le chantier et quand les clients arriveront tu m'appelles et tu fermes ta gueule ". Le lendemain mon ami applique la peinture blanche, le soir l'appartement fini, le mari arrive. Surpris, il fait remarquer que la couleur n'est pas celle choisie avec son épouse. Mon ami appelle son patron. Celui-ci arrive et écoute les doléances du client, il se met en colère contre mon ami le traitant de tous les noms, qu'il est un incapable, qu'il était bien là quand les clients avaient choisi la couleur des peintures, etc. etc. Voici une victime : mon ami, et un persécuteur : son patron. Il ne restait au client qu'à jouer le troisième rôle : le sauveteur, ce qu'il a fait. " Bon, bon, ce n'est pas grave, j'accepte le chantier en état car nous devons déménager demain " et il règle l'entrepreneur.

L'histoire a une suite. Deux jours après, mon ami qui n'a pas digéré l'engueulade, parle à son patron, qui, pour s'excuser, lui donne une prime.

Le jeu victime-bourreau prend sa dynamique grâce au sauveteur. Le triangle fatal est le jeu principal des **alcooliques battant leur femme**.

Lui, victime, boit. Elle, bourreau, " t'es encore saoul ". Lui, bourreau, la bat. Elle, victime, reçoit les coups. Lui, dessoûlé, devient

sauveteur et lui fait un cadeau. Elle, bourreau, lui cache les bouteilles et lui fait jurer qu'il ne recommencera plus. Lui, victime, promet et prend un air de chien battu. Elle, sauveteuse, " tu a été sage depuis... " et lui donne une bouteille. Et le cycle infernal recommence.

Les deux protagonistes ne se sont pas choisis par hasard, lui a chargé elle, et elle a voulu lui car ils connaissent tous les deux le jeu car ils l'ont vu jouer dans leur famille. Ils reproduisent donc un jeu familial. Un alcool trouvera de préférence une femme sauveteuse et victime pour pouvoir continuer son jeu. Mais une femme connaissant ce jeu peut parfaitement transformer son homme non buveur en alcoolique. Pourquoi ça **marche** : **essentiellement par les avantages secondaires** :

Lui : peur des femmes , de la sexualité, peur de la vie. L'alcool est un désinhibeur et permet de faire ce que l'on n'ose pas faire.

Elle : elle va le sauver et comme il sera reconnaissant il lui sera éternellement attaché. En attendant elle a les petits cadeaux.

Donc le triangle fatal est un échange dynamique multiforme, où **victime / bourreau / sauveteur sont joués par des personnages changeant de rôle**.

Dans notre vie le triangle victime / bourreau / sauveteur peut se **vivre dans des zones de vie différentes** : victime au travail, bourreau à la maison, sauveteur dans une ONG.

Le triangle fatal fonctionne donc grâce aux avantages secondaires qu'il génère. C'est le plus souvent la **peur du rejet** qui est à l'origine de l'acceptation du rôle de victime, sa vengeance est de se transformer en bourreau. Les bénéfices du bourreau sont de se rassurer, de renforcer sa confiance en lui, il sera d'autant plus violent que son angoisse est grande. Le sauveteur est tellement sûr de sa moralité qu'il exige une reconnaissance de dépendance qui peut tourner rapidement à la persécution.

Un jeu que les artisans connaissent bien est celui qu'il joue avec le **client mauvais payeur**. C'est un jeu, le plus souvent en démarrage

d'activité. L'artisan ayant peu confiance en lui (victime) dévalorise son travail en le proposant à un prix trop bas (sa justification: " vous comprenez, c'était la seule façon de passer "). Il trouve un client qui accepte son devis. Mais n'ose pas lui demander un acompte (pour ne pas brusquer le client : " il m'a fait confiance, je lui fais confiance "). Il confirme donc sa position de victime. Si le client connaît le jeu et en plus s'il aime jouer à ce jeu, le jeu peut commencer. Donc, en cours de chantier, il va demander des modifications, des suppléments. La victime, l'artisan, n'ose pas lui dire que ces modifications ne sont pas dans le devis et que cela coûtera plus cher. Il fait son chantier le plus vite possible car il se rend compte que ce chantier n'est pas rentable. Il se venge en faisant mal son travail et devient bourreau. De plus, quand il présente la facture, il a rajouté les suppléments qui sur-compensent son devis trop faible : il est le bourreau.

Là est le clash. Si le client prend la position sauveteur il paye; l'artisan sera quitte d'une humiliation. Si le client prend la position de victime il paye. Mais il compensera par le dire et le fera savoir : c'est un mauvais artisan, il ne faut surtout ne pas travailler avec cet artisan, ou il se tournera vers la justice dont le boulot est de gérer justement ce genre de problème. Si le client prend la position de bourreau, ce qui est plus probable, il ne payera pas les suppléments (car non signé) et commencera à dénigrer le travail, au bout l'artisan victime sera content d'avoir quelques miettes. Pour revenir au thème " le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre et l'usager ", devinez qui est la victime.

Pour rééquilibrer le triangle et éviter le triangle fatal par la victimisation programmée de l'usager, il est nécessaire de faire la formulation suivante : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, maître de maison ce n'est peut-être qu'une question de sémantique, mais il faut commencer par là. **L'équilibre des relations ne peut commencer que par l'équilibre des parties. Le respect de l'autre permet la sortie du triangle fatal.**

Il est essentiel de comprendre que tous les intervenants du triangle victime / bourreau / sauveteur sont à 100% responsables de leur participation au jeu. **La sortie du jeu d'une seule personne arrête immédiatement le jeu.**

Le jeu peut être voulu ou subi mais la participation est effective. Non, ce n'est pas l'autre ou les autres qui sont... mais moi qui joue avec l'autre ou les autres il est ou ils sont... et moi je joue à faire la victime, par ce que j'ai peur d'être exclu, mais je me vengerai (de victime je deviendrai persécuteur).

Pour sortir d'un jeu, il suffit de s'arrêter de jouer. Pas toujours facile. On peut être accroc ou dépendant ou croire que ce ne sont que les autres qui sont responsables.

- Une solution : voir un psy. Avec un peu de patience et d'argent il pourra vous sortir d'affaire.

- Une autre solution : accepter et comprendre le jeu pour pouvoir en sortir. Comprendre les bénéfices secondaires donnés par le jeu. C'est l'abandon des bénéfices secondaires qui pourra nous aider à sortir du jeu.

- Une autre solution : une technique paradoxale simple mais très efficace : il suffit de changer son comportement en agissant à l'opposé de sa logique ou/et de son habitude. Ne respectant plus les règles du jeu on se met hors jeu. Attention! La sortie du jeu fait perdre les avantages secondaires.

- De toute manière on arrête de jouer quand les avantages secondaires ne compensent plus les contraintes du jeu.

Conclusion : le jeu du triangle fatal est un jeu qui nous est familier et qui nous fait passer le temps mais dont certains effets peuvent nous être désagréables, voir dangereux.

Le respect de l'autre, et donc de soi-même est le seul moyen d'avoir des relations plus simples et moins dangereuses que les jeux du triangle fatal.

Mais après tout pourquoi ne pas jouer c'est peut-être plus amusant. Et ce jeu est si populaire.

Le triangle fatal est un des principaux ressorts des comédies de boulevard les triangles mari/femme/amant ou femme/mari/maîtresse etc.

Je m'excuse de vous avoir fait cette digression un peu insipide et peut être hors sujet. Voyez, je joue la victime et vous allez me sauver en applaudissant ! Merci.

Jean-Jacques Tournon, La maison de l'écologie

7 - "Préambule" de Vincent Rigassi

A l'annonce du thème des débats de cette rencontre automnale, je n'avais vraiment pas trop idée de savoir comment aborder la question, ni même si je me sentais capable d'en dire quelque chose... mais comme il semblait difficilement imaginable de venir les mains vides à cette rencontre, il fallait bien commencer à observer ce qui pourrait dessiner quelques pistes :

La première à la lecture d'un bouquin¹ avec une petite histoire qui m'a beaucoup plu, laquelle parlait d'argent et de banque pour montrer que la sécurité n'est pas forcément là où l'on croit...

La seconde avec l'avènement du Forum Social Européen, à St-Denis moult'ment médiatisé et argenté où on peut se demander si cette unanimité à s'altermondialiser et à faire de la gouvernance ne conduisait pas à une gigantesque saucisse molle dans laquelle on trouverait tout sauf des revendications sociales dignes de ce nom - puisque le débat se résume à "plus de capitalisme" ou "plus d'état"- bref j'en venais à me demander si la bonne vieille lutte de classe avec conflit et rébellion ouverte n'était pas plus prolifique que la concertation...

La troisième issue des précédentes qui conduisait à se demander si cette stigmatisation de la crise, de l'urgence, du sécuritaire, ne cachait pas quelques chose et en fin de compte d'essayer de savoir "à qui profite le risque ?"

Bref ces quelques pistes commençaient à être assez consistantes et en transposant, adaptant ces considérations plus directement au monde du bâtiment il devrait en sortir de quoi alimenter notre colloque écobâtiresque....

C'était sans compter les aléas, immanquables dans ces cas... accaparement professionnel excessif, troubles et tremblement au sein du CA de notre réseau... et au milieu de tous ces tumultes et autres remises en question, la matérialisation de plus en plus réelle d'une bonne occasion de faire de la gouvernance, de la concertation, sans devoir entrer en rébellion et

¹ le dernier livre de Serge Latouche "Décoloniser l'imaginaire" citant Emmanuel Ndione, sociologue sénégalais

pour des enjeux qui somme toute, semblaient valables et suffisamment légitimes pour s'y mobiliser au détriment éventuel de notre réseau...

Il ne s'agit pas du triangle, du rectangle ou de quelques autres polygones infernaux, mais du cercle un peu nombriliste de la concertation entre acteurs du même bord, puisqu'il s'agit de débattre du **projet d'établissement de l'école d'architecture de Grenoble** avec l'ensemble des étudiants, enseignants et administratifs, et ce pendant 3 jours ou toutes autres activités s'arrêtent.

Bien que ce débat de caste puisse paraître un peu hors propos, compte tenu de la grande réceptivité rencontrée (décision de faire ces assises votée à l'unanimité des enseignants moins 2 abstentions et 1 contre), il m'a semblé que cette attitude à première vue surprenante de la part des archis... méritait d'être relatée... pour montrer que c'est peut être possible... mais aussi parce que d'exposer le nombril à la critique... particulièrement sagace en ses lieux, devrait permettre de glaner quelques perles rugueuses et poilues... voire même quelques brises rebelles ?

Or donc voilà comment la chose a été présentée. Tout d'abord, un projet d'établissement ça correspond à un plan quinquennal (bien qu'il ait 4 ans) ou, autrement dit, un document qui précise les ambitions que l'on peut se fixer et les moyens pour y parvenir. Les axes ont été posés ainsi :

- Comment envisager un enseignement de l'architecture qui prenne en compte les mutations de la société contemporaine dans ses dimensions sociale, technique, politique, économique, écologique, etc. Ce qui amène à réfléchir sur la nature des architectes que l'école entend former.
- Comment traduire ces mutations dans un programme pédagogique, dans une politique de recherche et dans un cadre de fonctionnement où chacun soit partie prenante de manière équitable ? Quels sont les processus à développer au sein même de l'école et dans ses relations avec son environnement local ou global ?

Un appel à contribution a été lancé en vue d'identifier des thématiques pour préparer des groupes de travail durant les assises qui auront lieu les 2, 3, & 4 décembre. Il a recueilli de nombreuses contributions écrites, rassurez-vous je ne vais pas vous en faire l'exposé... mais je me borne à quelques extraits de ma contribution qui devrait au moins préciser comment je conçois l'acteur "architecte" dans la sarabande, espérant bien par ailleurs que le débat complète les attentes que pourraient avoir d'autres acteurs...

Tout d'abord, concernant **la nature des architectes que l'école entend former**, je m'interroge sur les glissements progressifs des appellations du "métier". Les architectes ont été successivement considérés comme *créateurs*, puis comme *concepteurs* et maintenant comme *prescripteurs*!? Autrement dit l'on passe du démiurge au donneur d'ordre? Bref dans un cas comme dans l'autre ... la *Société*, la *Nature*, l'*Autre*... n'a qu'à bien se tenir? Et si l'on *prescrit*, sur quel diagnostic, sur quels *terrains* nous basons nous - s'agit il de s'interroger sur la question (le besoin, le désir) ou de proposer, relayer une réponse? L'architecte a-t-il(-elle) pour fonction de **rationaliser** ou d'**intégrer**, autrement dit de proposer *sa vision*, *sa réponse*, ou s'agit il davantage d'un rôle d'écoute, d'observation, de révélateur-trice qui pose débat pour tenter par l'appréhension de l'*Autre*, de la *Nature*, de la *Société* d'entrer en discussion, en concertation?

Y a-t-il obligations de pertinence ou obligations de moyens? Lorsque nous proposons *notre vision*, *notre projet*... sommes nous bien certains qu'il soit si *notre* que ça, nos "clients", vont-il être encouragés à **consommer** de l'architecture ou au contraire à **produire** l'architecture qu'ils vont créer par leurs usages? S'agit il donc de s'inscrire dans des processus hétéronomes ou au contraire de favoriser l'autonomie, la parole, la décision?

S'agit-il de cautionner le "progrès", cette religion de la création comme œuvre individuelle, et réifiée et ce d'autant plus que plus elle singularise, plus sa cote augmente... en fin de compte la création est-elle davantage porteuse de **risque** ou de potentiel spéculatif?

Le risque est-il davantage de proposer un "produit innovant", fruit d'une situation d'autorité ou un "processus social" basé sur le principe qu'aucun des acteurs ne disposant de toute l'information, toute réponse ne peut qu'émerger d'une coopération entre parties intéressées se revendiquant consciemment ou non sur le droit du recours au précédent? Si l'on caricature les acteurs comme étant les usagers d'une part, et "l'industrie du bâtiment" d'autre part, il est facile d'imaginer à qui profite le *risque du produit*... et qui bénéficie du *risque de processus*.

En effet, que penser de cette nébuleuse qui nous parle d'une hypothétique montée des risques, laquelle accroît nos besoins sécuritaires, auxquels seuls des produits garantis, certifiés, *stabilisés*, peuvent répondre? Performances qui ne peuvent être atteintes que parce qu'elles sont produites par une machine pour laquelle la croissance économique, qui exige *a minima* la stabilité financière, est indispensable... laquelle stabilité n'est possible que parce qu'il y a risque social... *Quelle stabilité choisissons-nous et au prix de quels risques?*

Pour finir, autour des questions sécuritaires, quelle éthiques - quelles "postures" de l'architecte? Fusible de responsabilités civiles parmi ses pairs prescripteurs, ou incitateurs à renouer avec la joie de l'aventure quotidienne et éternelle de se "*bâtir une maison*"?

Vincent Rigassi, le 20/11/03

Synthèse du débat en plénière

Ce texte présente de façon résumée et non chronologique les différents thèmes qui ont été abordés durant un débat dense et très attentif de près de quatre heures. Il tente de rendre compte des sujets rencontrés. La séance s'est déroulée en deux temps, chaque période débutant par une série d'exposés, suivis d'un débat en plénière. Il y a eut d'abord les présentations de Dominique Pétry-Amiel, Nicolas Meunier, Pierre Gaudin, Alain Richard, et Mary Jamin ; puis celles de Jean-Jacques Tournon et de Vincent Rigassi.

Ont pris la parole dans les débats, par ordre chronologique : Pierre-Yves Lancelot, Laurent Marmonier, Frédéric Moy, Jean-Pierre Oliva, Pierre Blanqui, Samuel Courgey, Dominique Pétry-Amiel, Vincent Rigassi, Jacky Tujague, Bernard Lab, Yolande Lefrançois, Michel Oggéro, Alain Poussange, Xavier Belhomme, Alain Richard, Pierre Joanin, Bruno Thouvenin, Laurent Pétrone, Mary Jamin, Françoise Colinet, Valéria Ostapenko, Pierre Gaudin, Patrick Charmeau, Richard Lacortiglia, Roland Studer.

Les participants ont interrogé le bâtiment conventionnel et l'écoconstruction, la posture de quelques uns des métiers de ces secteurs, la demande, l'offre, la réglementation et l'assurance. Il a été aussi question du positionnement du Réseau Ecobâtir dans cette situation. Les idées évoquées montrent que ce réseau est riche de nombreux cheminements de pensées, fondés sur quelques très solides valeurs communes.

Le promoteur et son œuvre la plus répandue, le lotissement.

La nécessité d'œuvrer tous dans le même sens est immédiatement abordée. Un exemple de projet en cours est apporté par la région de Rennes : un lotissement écologique de 6 plus 8 maisons à terme. Cette opération comprend une structure SCI, la possibilité de faire de la formation-diffusion durant la réalisation des chantiers, ainsi que du travail de cohérence des techniques et d'ensemble architectural, le tout organisé par des réunions où tout le monde y met du sien. L'évocation du lotissement fait monter la température : " ce n'est pas une

solution!". Ce format administratif fait émerger dans la discussion un intervenant majeur, la réglementation, produite par les élus et le pouvoir, qui fait frein à l'égard de la construction écologique. Mais apparaissent aussi des mises en garde sur la qualité de l'urbanisation ainsi produite. La construction écologique est-elle compatible avec le lotissement ?

Une autre expérience dans la vallée du Rhône est évoquée, celle d'un projet monté par un promoteur écolo. Ce projet respectant la tradition, comportait des équipements communs et des logements pour des personnes en situation de précarité. Mais il n'a pas été soutenu par un groupe porteur. " Il montre que la plus-value marchande ne se mesure pas avec les mêmes unités que la plus-value humaine. "

Toutefois, nous ne sommes pas dans une situation du tout noir/tout blanc. Prenons garde à ne pas dresser les corporations les unes contre les autres. Et en particulier pas de diabolisation du promoteur, " il y a des négriers partout ". Deux témoignages sont alors portés sur le personnage du promoteur : une ex-collaboratrice de promoteur, présente à Figanières, expose comment les pressions de toutes parts ont conduit son ancien employeur au suicide, et un promoteur, présent également, proche du Réseau Ecobâtir, expose les difficultés propres à son métier : il est parfois au bord du découragement. L'argent, les avis techniques, le CSTB, les artisans, représentent souvent des freins, " les clients finalement, c'est le plus simple ". En conclusion, ça fonctionne certes mais c'est très dur et il faut être nombreux et convaincus pour que ça marche.

Le triangle maître d'ouvrage/ maître d'œuvre/ constructeur

En prenant de la distance par rapport au promoteur, nous rencontrons le triangle maître d'ouvrage/ maître d'œuvre/ usager. Il est remarqué que dans l'état actuel des choses, ce triangle est obligatoire, se construit sur des liens contractuels, et suppose une synergie, une entente entre les personnes. Ce triangle, majeur dans la construction conventionnelle,

voit ces acteurs souvent s'ignorer entre eux. Pour que ces trois acteurs remplissent bien leur mission dans le domaine de l'écoconstruction, il faut qu'ils se parlent, qu'ils négocient. Ce qui implique la nécessité d'avoir trois pôles, distincts dans lesquels chacun joue sa partition en coopérant avec les autres.

Le triangle maître d'ouvrage/ maître d'œuvre/ constructeur peut aussi se lire idée/ comment/ résultat. Si un chantier se passe mal, c'est qu'un des pôles est négligé. Il faut bien connaître son rôle et être adepte de la transparence. Un sinistre est un symptôme, au moins révélateur de l'absence de respect de l'utilisateur.

La réglementation présente parfois des opportunités

Il semble que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), à condition qu'elle ne soit pas vidée de son sens dans les prochains mois, en proposant aux populations une consultation dans l'enquête publique du PLU (Plan Local d'Urbanisme), est une invite à l'engagement de chacun en tant que citoyen mais aussi en tant que professionnel dans des propositions pour l'avenir. " Nous ne pourrions pas nous plaindre si dans les prochaines années les résultats ne suivent pas " On rappelle alors que la loi SRU invite à " construire la ville sur la ville " ce qui devrait signifier la fin du lotissement.

La coopération

Le débat se déplace vers une évocation d'un " futur possible ".

Imaginons qu'il existe un pays où les gens ne se disent pas bonjour. Les décideurs de ce pays constatant la faiblesse des liens entre les habitants, décident de mettre en place une certification, un " CAP de se dire bonjour ". Cependant, quelque part dans ce pays, existe un village de récalcitrants qui ont maintenu l'usage du " dire-bonjour ". Ce village a la prétention d'être un conservateur de ferment dont la mission est d'essaimer " le dire-bonjour " parce qu'il estime qu'entretenir du lien entre les humains est une vraie valeur, mais aussi parce que cet essaimage est pour lui une possibilité d'exister en tant que porteur d'une culture de village. A-t-il le droit d'exister sans certification et sans l'assurance associée à cette certification ?

Pour que le triangle majeur fonctionne, il est utile de savoir que nous sommes les sujets des représentations des autres métiers. Il est fondamental que chacun éprouve du respect pour l'activité des autres, leur savoir faire, leur métier et aille au delà des représentations qu'il se fait des autres. Par exemple, quand un architecte prescrit du placoplâtre, il contribue à faire disparaître le métier de plâtrier. Il a donc une responsabilité dans la conservation du savoir faire.

Confiance ou assurance ?

Faut-il exiger des assureurs qu'ils assurent des techniques et des matériaux écologiques ou faut-il se passer des assurances ? Il y a débat, entre les tenants de la reconnaissance par les assurances de notre capacité professionnelle et donc la reconnaissance de notre assurabilité officielle, et les tenants de l'accord négocié au plus près avec les personnes partenaires dans des opérations de chantier écologique, accord installé dans la confiance réciproque. Ce débat reste très vivant à l'intérieur du Réseau Ecobâtir. Faut-il faire signer une décharge par le futur propriétaire ? Bien qu'une décharge ne soit pas valable lors d'un procès, elle offre l'intérêt de faire émerger dans le contrat entre les trois pôles le risque juridique sous-jacent à la non assurabilité. Elle signifie aussi l'engagement de chacun pour partager cette prise de risque juridique. Nous n'avons pas répondu de façon tranchée lors de ces journées, et nous avons simplement constaté que le commerce des assurances vient bien en remplacement des liens sociaux de solidarité et de confiance entre les acteurs et que cette philosophie de " vivre dangereusement, sans garde-fous " est " une source aussi de plaisir ". Dans la situation où la confiance réciproque est choisie, la transparence et l'équilibre des termes de l'échange sont primordiales. " L'assurance industrielle ", dans toutes ses dimensions et en tant que supplétif de la confiance sociale, est un sujet important de préoccupation qui nécessiterait d'être mis à l'ordre du jour des prochaines journées d'écobâtir.

Bien que la loi oblige les compagnies à nous assurer, nous sommes des intervenants compétents censés connaître ce que nous mettons en œuvre, censés être payés pour

mettre les moyens qui conviennent, " censés ne jamais se débiter ". Nous devons assumer nos responsabilités et assurer nos chantiers. Pourquoi à l'instar des motards, ne pas créer nous-mêmes notre compagnie d'assurance ? " L'assurance de type grande compagnie se range plutôt du côté de l'opacité et de la confusion. Elle produit avant tout de la solitude en s'installant à la place de la solidarité, elle transforme l'utilisateur en consommateur, elle sépare les acteurs de la construction alors qu'il faudrait les réunir. "

Les stages pour les autoconstructeurs servent à acquérir de la confiance en soi. Ils participent du même souci que de se réapproprier la maîtrise de sa santé. Mais au fil du temps, il semble que plus la technique évoquée (*rondins de bois montés au mortier*) se raffermisse et moins il y a de réflexions. Il faut se méfier des spécialistes : davantage de technique laisse moins s'épanouir la confiance.

L'architecte

Face à la complexité croissante des chantiers, la présence d'un architecte peut être une bonne assurance, car il saura adapter le suivi de chantier à la complexité. Si cette démarche est évidente sur un grand chantier, est-elle encore justifiée lorsqu'il s'agit d'une petite maison ? " Il m'arrive d'être en pétard contre les architectes quand ils dessinent leur maison à la place des futurs habitants ". Au bout du compte, la technologie, cause première de la complexité, induit l'achat d'assurance et du service d'un architecte. Nécessité de l'architecte, ou utilité. Finalement, un architecte, c'est quoi ? ... La réponse n'est pas apportée.

Un chantier est " une aventure à partager ensemble ", mais qui y amène les constructeurs ? Au fil du temps les équipes s'agrègent autour des architectes, sauf dans les consultations publiques où l'architecte doit s'adapter à ceux que l'appel d'offre a désigné.

Le Réseau Ecobâtir

" L'identification des tendances lourdes du bâtiment conventionnel doit être une de nos actions premières. L'agriculture bio industrielle

est autant destructrice de savoir faire et de territoires que l'agriculture conventionnelle, les grandes machines n'évitent pas le formatage, l'alternative se trouve dans des solutions singulières et négociées. "

Il est remarqué que les artisans se font plus rares lors des rencontres d'écobâtir alors que les architectes sont de plus en plus nombreux. (*En fait, ce n'est qu'une apparence, un comptage effectué quelques minutes plus tard sur la liste des participants montre que la profession d'architecte n'est représentée que par un quart des personnes présentes*). Il y a risque d'appauvrissement pour le réseau. Il faut faire de la place à ceux qui maîtrisent moins le discours mais qui pratiquent. Les discussions par petits groupes, c'est une bonne méthode pour favoriser la prise de parole de celles et ceux qui parlent peu.

Le réseau Ecobâtir est invité à faire œuvre d'information en direction des élus et du pouvoir et à exercer une fonction de représentativité plus forte afin d'augmenter la pression dans le sens écologique, de libérer un peu les acteurs de leur culture habituelle qui est devenue un carcan dont les tenants du conventionnel craignent de sortir. Il faudrait faire évoluer aussi l'administration.

Chez écobâtir, il est constaté qu'il y a peu d'autoconstructeurs. Et aussi peu de jeunes constructeurs. " C'est perdu si on ne fait pas de place aux jeunes ". Appel est lancé aux architectes : laissez de la place pour le plaisir de la création sur vos projets, pour que les artisans et les jeunes y trouvent de l'intérêt ! Dans les 10 ans qui viennent les deux tiers des cadres du bâtiment partiront à la retraite, il faut avoir recruté la relève d'ici-là. Les métiers de la construction sont des métiers dits manuels mais qui comportent une grande part d'intellectuel. Faut-il monter un tour de France de l'écoconstruction comme il y a un tour de France des compagnons ? " Restons joyeux, les jeunes se régaleront de ce qu'ils font sur nos chantiers "

Rédaction du résumé : Alain Marcom

Contribution écrite de Xavier Belhomme : Huit à dix minutes pour rendre compte de ce qui fait l'essence du métier

Introduction

Autrefois - je vous parle des temps préhistoriques où les laines minérales ne grattaient pas encore - le fait de revendiquer une éthique écologique n'intéressait pas les masses.

Cette attitude ne semblait alors, à la plupart de mes contemporains, que l'expression de la nostalgie d'une époque où, refusant de consommer toujours plus et de grossir tout autant, à l'image d'un président de la république ami des arts et des artistes, je préférerais rêver des cabanes des charpentiers californiens et des maisons de Reiser, chauffées par des carcasses de voitures peintes en noir et emplies de galets, plutôt que d'aller aligner des F3 sur un chemin de grue, zipper des baignoires et tirer des barres dans l'agence d'un " confrère-ainé " qui a eu la bonne fortune de se marier avec la fille de l'adjoint au maire et d'avoir un ami d'enfance à qui le président du conseil général doit beaucoup.

Je vous rassure, c'était il y a très longtemps. Aujourd'hui, tout est différent. Le "vert" est à la mode, et comme tout ce qui est à la mode, il doit être consommé avant d'être démodé.

Je plaisante, mais pas tellement. Les revues techniques du bâtiment fleurissent d'isolants "verts" qui se proposent d'emballer les humains dans six couches de papier d'aluminium, et, pas plus tard que mardi dernier, j'assistais à une conférence donnée à l'Ordre des architectes du Languedoc-Roussillon sur les " matériaux naturels " par un confrère. Le sujet principal de cette conférence était le Monomur dont les briques poussent sans engrais ajouté dans les arbres. Cette conférence était parrainée par EDF et Iméris Structure qui nous a inondés en fin de séance de briquets, stylos, caleulottes et chronomètres fabriqués en Chine à partir de produits dérivés du pétrole par des enfants dont je tairai, par décence, l'âge et le salaire.

Je plaisante, donc, mais pas tellement. Mais revenons à nos moutons : Les acteurs de la construction. Quels types de liens les unissent ? Comment mettre en place des relations qui donnent du sens à l'acte de bâtir ? L'usager peut-il intervenir dans le processus de conception, de construction, et si oui, sur quelles modalités ?

Développement

La meilleure façon de vivre ces relations, la plus constructive et la plus gratifiante pour tous les acteurs, c'est de définir clairement et d'être le garant en permanence du rôle et du statut de chacun. Voilà, à mon avis, ce qui justifie a priori l'existence des architectes.

La loi est absurde et bêtement contraignante, elle nous permet cependant de continuer à envisager la possibilité d'une vie commune. Ainsi, elle définit le droit à construire et garantit le temps, le travail et l'argent investis par chacun des partenaires dans le projet. Les situations les plus tendues, voir les plus dangereuses que j'ai connues et vécues ont été engendrées par le non-respect du statut de certains ou de l'ensemble des acteurs. Cela se traduit en langage d'architecte par " l'immixtion du maître d'ouvrage et ces conséquences dommageables " (voir le chapitre G.3.7 du cahier des clauses générales du contrat type de l'Ordre des Architectes). Et au téléphone, à dix heures du soir par : " vous voyez bien que c'est un voleur, ce maçon, parce qu'il ne veut pas venir travailler gratuitement pour moi le dimanche alors que je me saigne aux quatre veines pour lui permettre de construire des murs avec autre chose que des agglomérés ". Bien sûr, je plaisante, la réalité est beaucoup plus cruelle.

Heureusement, nous évoluons dans un environnement où le maçon qui s'est formé à la délicate préparation et mise en œuvre des

enduits est recherché et reconnu, où un bon thermicien vaut beaucoup plus que deux convecteurs, et où la nuance entre le " combien ça coûte ? " et " qu'est-ce que ça vaut ? " n'a plus besoin d'être expliquée. Donc, tout est simple.

Construire est une aventure pleine qui nécessite des périodes de créativité et de repos, de questionnements, d'analyse et de silence, d'observation et d'action, de joyeuses colères et d'humilité, et qui, si on est très forts et très solidaires, qu'on sait tirer parti de l'énergie de toute l'équipe, de l'expérience et des connaissances que l'humanité a accumulés et des potentialités du petit morceau de terre sur lequel on va se "poser-sans-indisposer", sera une réussite.

Si on souhaite toujours s'engager dans cette aventure, il ne restera qu'à trouver le moyen de faire tenir un projet si ambitieux dans un si petit budget.

C'est la deuxième justification de l'existence des architectes.

Donc, tout est simple. Simple tout donc est.

En conclusion

1. Chaque acteur doit pouvoir tenir pleinement sa place dans le processus de conception et de construction, mais en connaissance de cause et dans la reconnaissance pleine et acceptée des autres acteurs.
2. Les procédés les plus simples sont souvent issus de l'épuration de procédés très complexes.
3. Attention à ne pas dénaturer un projet pour se donner l'illusion de sa faisabilité.

Xavier Belhomme, le 22 novembre 2003

